

VADEMECUM

2024

v2.0 – 17 mars 2024



QUELLE EST
LA **DIFFÉRENCE**
ENTRE
UN **"GOLFEUR"**
ET UN **GOLFEUR** ?

LA LICENCE
NATURELLEMENT.

ffgolf®

LICENCE 2022
DISPONIBLE DANS VOTRE CLUB
OU SUR WWW.FFGOLF.ORG

Ligue de Golf des Pays de la Loire est aussi sur :



[Visitez les Golfs des Pays de la Loire](#)

Table des matières

COMMISSION GOLF D'ENTREPRISE LIGUE DE GOLF DES PAYS DE LA LOIRE	4
REGLEMENT GENERAL DU GOLF D'ENTREPRISE	7
Nouveautés 2024 :	7
ASSOCIATIONS SPORTIVES D'ENTREPRISE : A. S.	8
CONDITIONS POUR LES ASSOCIATIONS AFFILIEES A LA FFG	9
Cotisation/Inscription des AS GE à la Ligue	9
CONDITIONS D'ADMISSION POUR LES JOUEUSES ET JOUEURS	10
CONDITION DE L'EPREUVE	11
REGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES GOLF ENTREPRISE DE LIGUE	13
QUALIFICATION POUR LA COUPE DE FRANCE PAR EQUIPE G.E.	14
QUALIFICATION POUR LE CHAMPIONNAT FEDERAL G.E. DE PITCH & PUTT PAR EQUIPE.	15
COUPE DE L'OUEST LIGUE DE BRETAGNE / LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE	16
QUALIFICATION CHAMPIONNAT INDIVIDUEL & PAR EQUIPE DE LIGUE BRUT ET NET HOMMES ET DAMES	17
QUALIFICATION REGIONALE POUR LE CHAMPIONNAT FEDERAL DU GOLF D'ENTREPRISE	17
COUPE DES PRESIDENTS ET CAPITAINES AS-GE	18
CHAMPIONNAT DES DIVISIONS 1, 2, 3 & 4	19
REMARQUE en cas de CONTESTATION / RECLAMATION :	19
LE TROPHEE 36+	23
CAHIER DES CHARGES POUR LES DIRECTEURS DE GOLF	27
Calendrier des compétitions GE 2024	28
Epreuves Fédérales	28
Epreuves de la Ligue des Pays de la Loire	28
Qualification Coupe de France, Championnat Individuel, Pitch & Putt	28
Championnat Ligue Divisions 1, 2 ET 3	28
Championnat Ligue Division 4.....	28
Championnats Départementaux (zone ouest et est).....	28
Tableau des rencontres Divisions 1, 2 & 3 – 2024	29
Tableau des rencontres Divisions 4 - 2024	30

LIGUE DE GOLF DES PAYS DE LA LOIRE



Le Bureau

ALAIN VALLET



PRESIDENT

FREDERIC DELAUNAY



VICE-PRESIDENT

Isabelle MARTY



VICE-PRESIDENTE

Sabrina MARTEDDU



SECRETAIRE

Jean-Luc EVENARD



TRESORIER

Les Commissions

Frédéric DELAUNAY



SPORTIVE

Alain VALLET



DÉVELOPPEMENT ET
PITCH & PUTT

Alain VALLET



COMMUNICATION

Eric COUDRIER



FORMATION

Eric COUDRIER



ARBITRAGE

Bernard MARTIN



JEUNES SCOLAIRES
UNIVERSITAIRES ET
HAUT NIVEAU

Isabelle MARTY



FÉMININE

Eric BAHUAUD



Golf Entreprise

M-Pierre CHAILLET



MÉDICALE

Gilles BERRUET



HANDIGOLF

Marc PETEL



MEMBRE CONSEILLER

Eric BAHUAUD



MEMBRE

FRANCK MORA



ENTRAÎNEUR GÉNÉRAL

BERTRAND
MORVILLERS



CONSEILLER TECHNIQUE
FÉDÉRAL ET
ENTRAÎNEUR U12

COMMISSION GOLF D'ENTREPRISE

LIGUE DE GOLF DES PAYS DE LA LOIRE

Eric BAHUAUD - Délégué Golf Entreprise de la Ligue de Golf des Pays de la Loire
Jean-Luc EVENARD - Adjoint au délégué



E. BAHUAUD



J.L. EVENARD

Equipe CD 44 – GE (zone Ouest) :

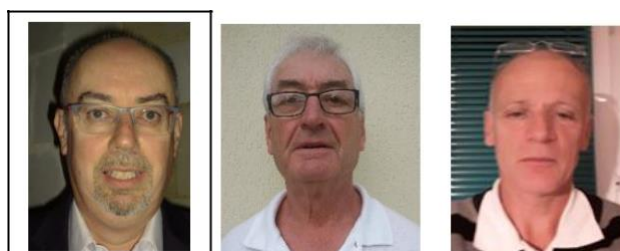
Dominique PEUREY – Responsable Golf Entreprise Comité Départemental 44
Régis AUDOUIN



D. PEUREY R. AUDOUIN

Equipe CD 49 – GE (zone Est) :

Laurent FRANCOIS – Responsable Golf Entreprise Comité Départemental 49
Jean-Yves JEUDON
Rodolphe LAMI



L. FRANCOIS Y. JEUDON R. LAMI

Le Golf d'Entreprise c'est toute une équipe à votre service...

RESULTATS 2023

Compétitions	TROPHEES
Qualification Championnat Individuel de Ligue en Stroke Play Brut (Carquefou)	Olivier LUCAS (Crédit Mutuel) Fabrice BAUSSAY (2FOPEN 49) Jean-Baptiste DEVILLERS (Airbus St Nazaire) Roman SOLANO-SERENA Hélène Le Floch (Municipaux de Nantes)
Qualification Champion de Ligue par équipe de P & P (Avrillé)	Total Donges AS TONUS
Qualification Champion de Ligue par équipe Compétition en Stroke Play Net (Carquefou)	Manitou Total Donges
Finale Championnat de France de P&P (Golf de la Prèze)	19 ^{ème} : AS TONUS 23 ^{ème} : Total Donges Vainqueur : AS Decathlon
Championnat Fédéral Individuel et par équipes (Golf de Tours Ardree)	Equipe Pays de Loire Championne de France par équipe Une première Olivier LUCAS 3 ^{ème} en individuel
Finale Coupe de France Golf Entreprise (Golf de Vichy Montpensier)	Vainqueur : ASCLF Aviation Civile (Grand Est) AS Manitou (21 ^{ème}) Total Donges (22 ^{ème})
Coupe de l'Ouest (Golf de la Bretesche)	Victoire de la Bretagne 12,5 à 11,5 Total : 14 victoires BZH contre 13 PDLL
Coupe des Présidents de Ligue ASGE - 9T (Golf de l'Île d'Or)	Vainqueur : Total Donges
Championnat ligue 1ère division Descente	2F OPEN 49 Airbus Nantes
Championnat ligue 2ème division Descente	CSAD 49 ALC 44 - Crédit Mutuel Nantes
Championnat ligue 3ème division Descente	ASPTT PGA Police Angers AGJSEP – Airbus St Nazaire 2F OPEN 49 - CSTA
Championnat ligue 4ème division Descente	MANITOU – 2F OPEN 44 2F OPEN 85 – 2F OPEN 85 ASGEN – CIC Ouest CG La Mayenne - BPGO
Championnat ligue 5ème division Descente	MANITOU – THALES 2F OPEN 85 – SOREGOR Les autres équipes de Divisions 5
Championnats Départementaux CD44 CD49	Pas de montée cette année car création de la nouvelle division départementale (DD1)

L'équipe Championne de France (Championnat Fédéral)





REGLEMENT GENERAL DU GOLF D'ENTREPRISE

Ce règlement général est complété par le règlement particulier de chacune des épreuves.

Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général.

Chères Présidentes, Chers Présidents,
Chères joueuses, chers joueurs,

Les compétitions Golf Entreprise, organisées par la Ligue de Golf des Pays de la Loire sont régies par les règlements du R&A, ainsi que par celles de la FFGolf.

[Règlement R&A](#)

[Règlement FFGolf](#)

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Nouveautés 2024 :

- Cotisation Adhésion à la Ligue des Pays de la Loire

- Possibilité d'inscrire jusqu'à 6 joueurs sur Extranet afin de limiter les forfaits

- Départs marques jaunes pour la Division Régionale 2

- Nouvelle feuille de match incluant la notion de joueur extérieur et d'abonné UGOLF-BlueGreen

ADHESION A LA FFGOLF POUR LES CLUBS G.E.

ASSOCIATIONS SPORTIVES D'ENTREPRISE : A. S.

Sont reconnues Associations Sportives d'entreprise, les associations sportives loi 1901 d'Entreprise publiques ou privées.

Pourquoi adhérer à la **FFGolf** ?

Pour délivrer la licence qui est obligatoire et exigée sur tous les équipements de golf. Pour que les Associations G.E. puissent participer aux épreuves fédérales et/ou de Ligue. Pour permettre à ses adhérents de bénéficier d'une couverture d'assurance individuelle accident incluse dans la Licence FFG (*nouveauté 2016*) en plus de la responsabilité civile du joueur pour les dommages causés à autrui.

Comment adhérer à la **FFGolf** ?

En demandant à la FFGolf ou à votre Délégué de Ligue, un dossier d'adhésion qui devra être retourné pour avis à votre ligue régionale d'appartenance accompagné des documents suivants :

- *Un exemplaire des statuts conformes au droit des associations (loi 1901).*
- *Ces statuts doivent mentionner l'appartenance des membres de l'A.S. au personnel de l'entreprise ainsi que la définition de ses ayants-droits (retraités de l'Entreprise, conjoint/concubins, etc...).*
- *Un extrait K.BIS de l'entreprise.*
- *La liste des membres de son comité de direction.*
- *Une photocopie du récépissé de déclaration en préfecture de sa création et de sa publication au journal officiel sous son titre actuel.*
- *La désignation et le nombre de membres de chaque section sportive ainsi que le nom du responsable de la section golf.*

Il est aussi possible d'adhérer à la FFG en tant que section directe d'un **Comité d'Entreprise** ou en tant que **Section Territoriale d'Entreprise** (STE) pour les grandes Entreprise ou administration nationale qui dispose d'une Association Sportive unique au plan national. Les formalités administratives d'affiliation à la FFG sont différentes dans ces 2 cas.

Solliciter le délégué de Ligue Golf Entreprise pour toute précision sur les affiliations

Pour mémoire, la ligue de Golf des Pays de la Loire regroupe 5 départements : **44, 49, 53, 72, 85.**

Pour tout renseignement :

Eric BAHUAUD – Délégué de Ligue - Golf Entreprise
2 Boulevard du chêne vert
44470 Carquefou

☎ : **+33603302721**

Courriel unique pour tout contact : golfpdl-entreprise@orange.fr

CONDITIONS POUR LES ASSOCIATIONS AFFILIEES A LA FFG

Le jumelage entre 2 associations n'est pas autorisé.

Cotisation/Inscription des AS GE à la Ligue

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Jeudi 22 février 2024

Après du délégué Golf d'Entreprise de la ligue, via l'adresse mail golfpdl-entreprise@orange.fr.

Afin d'avoir les coordonnées des responsables de votre association à jour, la [fiche information/inscription](#), disponible sur le site de la ligue, sera à transmettre en même temps que l'adhésion/inscription. Cette fiche sera envoyée, aussi, aux Présidentes et Présidents recensés sur 2023.

En 2024, les prérogatives fédérales demandent que chaque AS cotise au CD dont il dépend, à sa ligue et à sa fédération. Il a été demandé, aux ligues et aux CDs, de mettre en place une **cotisation d'adhésion**. Cette dernière correspond au principe de redevance FFGolf. Après concertation entre la Ligue et les CDs, et suite aux votes des résolutions lors de l'AG de la Ligue du 16 mars 2024, il est acté que pour les AS Golf Entreprise, une cotisation forfaitaire serait mise en place. Cette dernière sera à payer auprès de la ligue.

- Son tarif est de **35€ par AS Golf Entreprise**.

Concernant les inscriptions des équipes aux différents championnats de Ligue (D1, D2, D3, D4), le montant reste inchangé en 2024. Ce montant reste donc de **40€ par équipe engagée**.

Le chèque, libellé à l'ordre de la **Ligue de golf des Pays de la Loire**, est à envoyer à l'adresse ci-dessous, avec la fiche d'information/Inscription, afin de pouvoir participer aux compétitions par équipe organisées par la Ligue de Golf des Pays de la Loire, et ce, avant la date limite d'inscription (Inscrire, au dos du chèque, le nom de l'AS et le nombre d'équipes engagées, SVP)

Ligue de Golf des Pays de la Loire
10 rue de la Fionie
44240 La Chapelle sur Erdre

CONDITIONS D'ADMISSION POUR LES JOEUSES ET JOUEURS

Les joueuses et joueurs composant les équipes de division de Ligue devront :

1. Répondre aux exigences des règles de statuts d'amateur.
2. Être licencié à la FFGolf et à jour de son certificat de non-contre-indication à la pratique du Golf en compétition, ou avoir répondu au questionnaire de santé en ligne selon les [exigences de la FFGolf](#)
[Lien vers Exigences FFGolf](#)
Le comité de l'épreuve (Commission Sportive de la Ligue) se réserve le droit de prendre des décisions dans l'intérêt sportif et du bon déroulement de l'épreuve.
3. Être membres de l'association Sportive d'Entreprise qu'ils ou elles représentent sur le territoire de la ligue ou y être rattachés conformément aux procédures en vigueur.
4. Être salarié titulaire (ouvrant droit), de son association GE ou ayant-droit pour toutes les compétitions de Ligue, y compris le championnat de Ligue individuel ou par équipe en formule Stroke-Play qualificatif pour les épreuves fédérales, sous réserve du respect de l'article 4.1 suivant.
5. **4.1. : Précision : Pour les épreuves fédérales, seuls les salariés titulaires en activité seront autorisés à y participer.** (Championnat de France individuel et par équipe, Coupe de France par équipe en Stroke Play net ou Coupe de France P&P G.E)
6. Si nécessaire et sur simple demande du Délégué, le Président d'une AS-GE devra fournir une attestation justifiant son appartenance à l'entreprise tel qu'un bulletin de salaire ou un justificatif de l'employeur précisant l'emploi et la fonction du joueur.

Définition d'ayants-droits :

Sont considérés comme ayants droits, les conjoints (mariés, concubins ou pacsés) des salariés ou des retraités de l'Entreprise. Les enfants ne sont pas considérés comme ayant-droit dans le cadre de nos compétitions Golf d'Entreprise de ligue mais peuvent participer à nos épreuves sportives qu'en tant **que joueur extérieur, s'ils ont plus de 18 ans.**

Définition d'un joueur extérieur (définition reprise dans l'attestation FFG-GE signée lors de votre affiliation) :

Sont considérés extérieurs, toutes personnes autres que les personnels salariés de l'entreprise, anciens salariés ou leur famille (hors enfants) ». Les personnes extérieures ne doivent pas représenter plus de 10 % de l'effectif des membres de la section Golf Entreprise affiliée auprès de la FFGolf.

Rappel mesure prise en 2019 pour les 4 divisions de Ligue : Il est admis qu'un joueur/joueuse extérieur(e) puisse participer au Championnat de Ligue GE dans une équipe de l'une des 4 divisions. La limite est fixée à 1, et 1 seul, adhérent extérieur inscrit par association et par journée, quel que soit le nombre d'équipe de cette association au sein des 4 divisions de la Ligue des Pays de la Loire.

Exemple : Une association ayant 3 équipes, en D2 / D3 / D4, ne pourra engager qu'un seul joueur « Extérieur » à chaque journée de Ligue.

Les joueurs « extérieurs » restent toujours exclus des épreuves fédérales et leurs cartes de scores ne peuvent être pris en compte pour les qualifications de Ligue aux épreuves fédérales.

DEROULEMENT DES EPREUVES

CONDITION DE L'ÉPREUVE

Le comité de l'épreuve sera composé du Délégué au Golf d'Entreprise, du Président de la Commission Sportive de la Ligue et du Directeur du Golf d'accueil ou à défaut du Président de l'Association Sportive du Club d'accueil ou encore du responsable de la commission sportive du club d'accueil ou de toute personne habilitée à prendre des décisions sur le déroulement du jeu et désignée par le Délégué au Golf d'Entreprise de la Ligue des Pays de la Loire.

Dans les conditions définies dans les règles de golf, seuls les arbitres désignés, pour l'épreuve considérée, par la commission sportive de la ligue sont autorisés pour donner une décision sur les règles, qu'ils fassent ou non partie du comité de l'épreuve.

Les responsables du comité sont définies par les Règles de golf 2023.

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de reporter ou d'annuler une épreuve en fonction des conditions climatiques ou autres (terrain impraticable, avis de tempête, etc..).

PAIEMENT DES GF & PENALITES

Paiement au Recording pour une épreuve gérée par la Ligue.

- Le règlement des GF se fera désormais **impérativement par chèque unique et global par association**. Le cas échéant, par équipe et par Golf dans le cas où l'association présente des joueurs dans plusieurs divisions ou poules sur plusieurs terrains. **Au dos du chèque sera porté le nom du ou des joueurs ne payant pas de droit de jeu car abonné(s)** auprès du golf sur lequel se déroule la compétition. **Le nom de l'association sera aussi à inscrire au dos du chèque**
- *Pour une épreuve gérée par la Ligue, l'association en charge du recording refusera tout chèque ne remplissant pas ces conditions.*

Précision : A noter qu'il ne sera pas exigé que le chèque soit au nom de l'association. Il pourra tout aussi bien être au nom d'un des joueurs de l'Association pour autant qu'il respecte les dispositions énoncées ci-dessus et qu'il soit bien précisé le nom de l'association au dos du chèque avec les participants / abonnés, etc.

Paiement à l'accueil des Golfs

- Le règlement des GF se fera désormais impérativement par paiement unique et global par association par l'un des représentants de l'équipe et pour le compte de son équipe.

Cette mesure favorise la fluidité de l'accueil et le travail du personnel du Golf qui nous reçoit.

IMPORTANT : L'équipe qui n'aura payé ses GF ou qui n'aura pas respecté les dispositions, ci-dessus, sera sanctionnée par un **avertissement**. En cas de récidive au cours de la même saison, la Commission Golf Entreprise se réserve le droit d'appliquer une pénalité sportive (match perdu par forfait, par exemple).

**REGLEMENT PARTICULIER
DES EPREUVES GOLF
ENTREPRISE DE LIGUE**

QUALIFICATION POUR LA COUPE DE FRANCE PAR EQUIPE G.E.

TROPHEE RAYMOND FANEN

COMPOSITION DES EQUIPES

1 équipe par club, composée de 3 à 4 joueurs.

Les joueurs doivent impérativement être **salariés titulaires en activité** de l'établissement du club ou ayants-droits. Les cartes de scores des joueurs « **extérieurs** » ne pourront donc pas compter pour cette épreuve.

Index : 0 à 21,4 (index 21,4 retenu pour les joueurs entre 21,4 et 26,4).

Aucune dérogation d'inscription pour des joueurs d'index supérieur à 26,4.

Inscription : par extranet en respectant les dates limites d'engagement.

NB : Participation possible des AS qui ne remplissent pas les conditions d'engagement des ouvrants droits (3 ou 4 joueurs salariés titulaires), sans prétendre pouvoir participer à la Finale de la Coupe de France par équipe du Golf d'Entreprise. Donc, pas de titre de champion de Ligue non plus !

Important : Les A.S. concernées par cette règle doivent informer le Délégué de Ligue lors de l'enregistrement de leurs équipes sous Extranet.

REGLES ET CLASSEMENT

Formule de jeu : 2 manches en **STROKE PLAY NET**.

La participation aux 2 manches est obligatoire pour être dans le classement général par équipe en vue de la sélection, par la ligue, des 2 AS participantes à la Coupe de France par équipe du GE.

Départs marques arrière : Blanches pour les Messieurs et Bleues pour les Dames.

Classement général : les 3 meilleurs scores retenus, par manche, pour l'équipe.

Si moins de 3 scores pour l'équipe, le résultat n'est pas retenu et l'équipe est disqualifiée (non-respect des 2 tours obligatoires avec au minimum 3 joueurs).

Départage : se fait sur la 2^{ème} et dernière manche, si égalité, départage sur la 3^{ème} et dernière carte retenue de chaque équipe, si nouvelle égalité, départage sur la 4^{ème} carte. Si toujours égalité, **départage selon la règle fédérale du Vadémécum FFGolf**.

Départage sur le 18, 9, 6, 3 ... etc. pour désigner la carte et l'équipe qui l'emporte.

En 2024, le quota pour notre Ligue est de 2 équipes pour cette épreuve.

Sont qualifiés pour la Coupe de France par équipe du Golf d'Entreprise « Trophée Raymond FANEN » les 2 clubs arrivés en tête du Championnat par équipes de Ligue (équipes ayant le moins de points en Stroke-Play net à l'issue des 2 manches) et ayant remplis les critères de sélection. C'est bien l'AS qui se qualifie, pas forcément les joueurs ayant participé à la qualification.

En cas de forfait pour l'épreuve fédérale, la place qualificative disponible est proposée à l'équipe arrivée 3ème, puis 4ème et ainsi de suite afin d'engager 2 clubs pour représenter la Ligue de Golf des Pays de la Loire à la Coupe de France par équipe des AS-GE.

QUALIFICATION POUR LE CHAMPIONNAT FEDERAL G.E. DE PITCH & PUTT PAR EQUIPE.

COMPOSITION DES EQUIPES

1 équipe par club, composée de 2 joueurs.

Inscription : par extranet en respectant les dates limites d'engagement.

Pour les joueurs : Être membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit rattachés à l'AS qu'ils représentent via Extranet.

- Être **salarié titulaire de la société** ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

- Pour les joueurs concernés, une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou établissement dont dépend l'association devra être fournie sur simple demande du Délégué. Index : 0 à 35,6

NB : Participation possible des AS qui ne remplissent pas en totalité les conditions d'engagement des ouvriers, sans prétendre pouvoir participer à la finale fédérale nationale de Pitch and Putt Golf Entreprise, ni prétendre au titre de champion de Ligue.

Important : Les A.S. concernées par cette règle doivent en informer le Délégué de Ligue lors de l'enregistrement de leurs équipes sous Extranet.

En fonction du nombre de places disponibles, une AS pourra engager plusieurs équipes dans l'épreuve des qualifications. Dans ce cas, la meilleure équipe du club, répondant aux critères d'éligibilité, sera qualifiée pour l'épreuve fédérale. C'est bien l'AS qui se qualifie, pas forcément les joueurs ayant participé à la qualification.

REGLES ET CLASSEMENT

- Formule de jeu : Stroke Play Brut – 36 Trous (2 tours le même jour)
Utilisation des règles fédérales sur les épreuves de Golf sur Pitch & Putt (Limitation à 3 clubs dont le putter).
- Départs : Marques de départ identiques aux joueuses et joueurs.
- Départs en Shot-Gun avec brassage des équipes au 2ème tour.
- Classement : Le classement se fera par addition sur les 2 tours des scores des 2 joueurs de l'équipe en retirant la moins bonne carte sur les 4.
- Départage : En cas d'égalité, le départage sera fait par le Comité de l'épreuve (Meilleur second tour, meilleure 3^{ème} carte, meilleure 4^{ème} carte, ...)
- La Ligue de Golf des Pays de la Loire a un quota de **2 équipes pour l'épreuve Fédérale.**
Les 2 premiers clubs du Championnat de Ligue P&P sont qualifiés pour la Coupe de France du Golf d'Entreprise de P&P. En fonction de la non-utilisation de leur Quota par d'autres Ligues une 3^{ème} place peut éventuellement être proposée à notre Ligue.

En cas de forfait pour l'épreuve fédérale, la place qualificative devenue disponible est proposée à l'équipe arrivée après l'équipe qui déclare forfait dans l'ordre de notre Championnat de Ligue et ainsi de suite afin de présenter un nombre de clubs égal au quota attribué ou augmenté à notre Ligue des Pays de la Loire.

COUPE DE L'OUEST

LIGUE DE BRETAGNE / LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE

COMPOSITION DES EQUIPES

Epreuve annuelle ouverte à tous les adhérents des Associations Sportives d'Entreprise des ligues Golf Entreprise de Bretagne et des Pays de la Loire affiliées à la FFGolf.

MODALITES D'INSCRIPTION ET REGLEMENT DE L'EPREUVE

La COUPE de L'OUEST pourra rassembler jusqu'à **96 joueurs**, représentant 48 équipes au maximum, soit **24 équipes de 2 joueurs au maximum par ligue**.

Dans le cas d'une inscription inférieure à cette capacité de 22 équipes par Ligue, le match-play se jouera sur le nombre équivalent d'équipes inscrites dans chaque Ligue. Exemple : 15 équipes en Pays de la Loire et 20 équipes en Bretagne.

La rencontre réunira tous les joueurs inscrits par chaque Ligue à cette manifestation mais le classement ne se fera que sur les 15 matchs de face à face entre les 2 ligues.

Inscriptions : Le choix du terrain revient à la Ligue organisatrice. Une **équipe** est composée de 2 joueurs ou joueuses d'une même association G.E. et elle s'inscrira exclusivement par Extranet en respectant la date limite d'engagement pour les équipes de la Ligue des Pays de la Loire. Les équipes de la Ligue de Bretagne s'inscrivent auprès de leur représentant qui adressera la liste des participants le mardi précédent le jour de l'épreuve au Délégué de la Ligue des Pays de la Loire.

Formule de jeu : **Match Play en 4 balles / meilleure balle.**

Match Play à quatre balles (Règle 30) : Les 2 joueurs de chaque "camp" jouent chacun une balle et le meilleur score réalisé par l'un des joueurs de l'équipe sur chaque trou est pris en compte.

Marques de départs : Arrières, blanches pour les Messieurs, Bleues pour les Dames

Comptage des points en match-play : 1 point pour le gain du match, 1/2 point en cas d'égalité et 0 point en cas de défaite.

Classement : La **Ligue** gagnante est celle qui totalisera le plus grand nombre de points à l'issue de l'ensemble des rencontres. La gravure du titre de la **Coupe de l'Ouest** sur le Trophée est à la charge de la Ligue gagnante. Elle remettra le Trophée en jeu l'année suivante.

Départage : Pas de départage possible.

En cas d'égalité à l'issue de l'épreuve de match-play, la COUPE de L'OUEST restera à la Ligue détentrice de cette Coupe.

Le Trophée est confié pour 1 an à la Ligue gagnante qui se chargera de la gravure de la Coupe.

QUALIFICATION CHAMPIONNAT INDIVIDUEL & PAR EQUIPE DE LIGUE BRUT ET NET HOMMES ET DAMES

COMPOSITION DES EQUIPES POUR LES ASSOCIATIONS

Index 0 à 21,4, sans dérogation possible (règlement fédéral national).

De 1 à 10 joueurs salariés titulaires en activité de l'établissement du club.

Inscription sous extranet en respectant la date limite d'engagement.

REGLES ET CLASSEMENT

Formule de jeu : 2 manches de STROKE PLAY BRUT.

Marques de départs : blanches pour les Messieurs, bleues pour les Dames.

Classement : *Cumul des scores en brut des 2 manches. Si un joueur ne fait qu'une manche, il n'est pas classé au général.*

Départage : *en cas d'égalité le départage se fait sur la carte du 2^{ème} jour selon la règle du Vadémécum de la FFG :*

- Départage sur les trous 18, 9, 6, 3.

- Si une nouvelle égalité subsiste il faut comparer les scores trous par trous en remontant (17^{ème}, 15^{ème}, 14^{ème}, 12^{ème}, etc.).

Titres : *Championne & Champion de Ligue Golf Entreprise.*

Remise des prix : *Trophée remis au 1^{er} Homme et 1^{ère} Femme en Brut.*

QUALIFICATION REGIONALE POUR LE CHAMPIONNAT FEDERAL DU GOLF D'ENTREPRISE

IMPORTANT : *La Ligue de Golf des Pays de la Loire dispose d'un quota de **5 places** pour former l'équipe qui représente la Ligue au Championnat Fédéral individuel et par équipes du Golf Entreprise suite au nouveau format de l'épreuve en 2023. 60 joueurs sont inscrits par les Ligues et 30 places sont réservées par la FFGolf-GE à des inscriptions libres.*

Le Délégué sélectionnera pour représenter la Ligue les 3 meilleurs joueurs / joueuses *en brut au classement général consolidé du Championnat individuel de Ligue GE, salariés titulaires en activité de l'Etablissement / Entreprise de l'AS qu'ils représentent.*

Les 4^{ème} et 5^{ème} représentants seront désignés sur invitation *(Wild Card).*

Après proposition par le Délégué de Ligue et sur décision de la Commission Sportive de la Ligue, les 4^{ème} et 5^{ème} place seront attribuées aux joueurs ou joueuses pouvant représenter au mieux les intérêts sportifs de l'équipe de la Ligue de Golf des Pays de la Loire.

COUPE DES PRESIDENTS ET CAPITAINES AS-GE

Cette épreuve correspond, aussi, au jour de la réunion de fin/début de saison des Présidents d'associations Golf d'Entreprise de la Ligue des Pays de la Loire.

Afin de pouvoir passer, plus facilement, les messages de la nouvelle saison, il a été décidé que cette réunion se fasse en début d'année. Les nouveautés à transmettre, aux joueurs de vos associations étant plus précises et plus fraîches.

COMPOSITION DES EQUIPES

Une équipe de 2 joueurs composée du Président et du Capitaine des Jeux du Club ou d'un autre joueur adhérent de l'Association Sportive désigné par son Président.

Inscription sous extranet en respectant la date limite d'engagement.

REGLES ET CLASSEMENT

Formule de jeu : définie chaque année par le Délégué de Ligue parmi celles qui suivent :

GREENSOME : Les 2 joueurs du "camp" jouent chacun une balle du départ, choisissent celle qui leur convient le mieux et terminent le trou en jouant alternativement cette balle.

CHAPMAN : Les 2 joueurs du "camp" jouent chacun une balle du départ, puis les échangent pour le 2^{ème} coup, et choisissent ensuite celle qui leur convient le mieux pour terminer le trou en jouant alternativement.

PATSOME : Les 6 premiers trous sont joués en 4 balles, les 6 suivants en Greensome, les 6 derniers en Foursome. Le décompte des coups reçus se fait comme en Foursome.

SCRAMBLE : Forme de jeu avec un camp composé de 2 joueurs ou plus. Après que tous les joueurs ont pris le départ, le camp choisit l'une des balles pour le second coup et tous les joueurs (à l'exception de celui dont la balle a été choisie selon les recommandations du Comité des Règles) joueront leur coup de cet endroit et ainsi de suite jusqu'à la fin du trou.

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DES RÈGLES FFG POUR L'ORGANISATION D'UN SCRAMBLE

Le Scramble dont l'objectif est la convivialité occasionne parfois des litiges car ses règles sont variables suivant les clubs ou suivant les joueurs. En effet, ce n'est pas une formule de jeu officielle prévue par les Règles de golf. Le

Comité des Règles de la FFGolf a entrepris de proposer une formule "**unifiée**" prenant en compte les remarques suivantes :

- Tous les joueurs d'une équipe doivent jouer d'un endroit aussi proche et similaire que possible de celui où repose la balle choisie
- Le fait de dropper peut amener la balle dans un lieu très différent de celui de la balle choisie
- Les joueurs d'une même équipe doivent pouvoir choisir leur ordre de jeu
- Le Scramble est une formule très lente et doit être accélérée autant que faire se peut
- Pour motiver tous les joueurs d'une équipe, il serait souhaitable que ce ne soit pas systématiquement la balle du meilleur joueur qui soit retenue
- Afin de mieux coordonner une équipe, un des joueurs doit être nommé "**Capitaine**" (c'est le plus souvent le meilleur joueur)
- Étant données les particularités de jeu la formule Stroke Play est la plus adaptée.

CHAMPIONNAT DES DIVISIONS 1, 2, 3 & 4.

Information Importante

Les divisions de ligue ou départementales ne comprenant qu'une poule unique (DR1, DR2 et DD1), ne pourront être constituées de plusieurs équipes d'une même association (sauf manque réel de clubs souhaitant jouer dans ces divisions). La deuxième équipe, et suivante, descendront, ou resteront, dans la (les) division(s) inférieure(s) suivant le cas de figure.

COMPOSITION DES EQUIPES

- Une équipe de 4 joueurs par division ou par poule de division.
- Ouverts aux ouvriers-droits et ayants-droits.
- Possibilité d'inscrire jusqu'à 6 joueurs sous extranet (limitation de forfait de dernière minute)
L'ordre des index doit toujours être respecté dans la constitution des équipes de Ligue
- La composition de l'Equipe sera inscrite sous extranet, au plus tard la veille du jour de la compétition pour contrôle des équipes par le Délégué (index).

Si, après une journée de Ligue le Délégué constate une non-inscription de l'équipe sur l'Extranet celle-ci écope d'un **avertissement**.

Elle devra adresser sans délai la liste de ses joueurs et confirmer au Délégué que les joueurs sont détenteurs d'une licence active et à jour de leurs certificats médicaux.

Si le Délégué constate une récidive de non-inscription de l'équipe sur l'Extranet celle-ci écope **d'un point de pénalité** au classement général, puis perte du match équivalent à un forfait, soit zéro point, la fois suivante.

- Les noms des participants, leurs licences et leurs index sont obligatoires sur les feuilles de match remises au recording. Ces feuilles seront signées des 2 capitaines d'équipes.
 - **ATTENTION** : En cas de changement de joueur le jour même de la compétition :
Le Capitaine des jeux de l'AS concernée informera sans délai le Délégué par mail ou SMS dès le samedi matin de l'épreuve afin d'avertir de ce changement avant le début de la rencontre.
Il devra, aussi, justifier la raison de ce changement, via mail, SMS ou téléphone.
 - Le n° de licence du joueur remplaçant doit être renseigné sur la feuille de match.
 - Toute fausse déclaration entraîne la **disqualification du joueur**.

REMARQUE en cas de CONTESTATION / RECLAMATION :

A l'issue d'une rencontre, le Capitaine d'une AS qui souhaite poser une réclamation / contestation du score ou de l'application d'une règle ayant influencé le score ou encore pour un comportement incorrect d'un joueur ou pour tout autre raison qu'il motivera doit le mentionner **impérativement sur la feuille de match** en y indiquant ses réserves et le motif de sa contestation. Il ne doit pas signer la feuille de match si réclamation

Cette réclamation sera étudiée par le Délégué de Ligue et la Commission Sportive de la Ligue afin de statuer et de prendre une décision.

Toute feuille de match qui sera rendue signée par les 2 capitaines d'équipe est considérée comme valide. Aucune réclamation ne sera recevable après remise d'une feuille de match signée au Recording.

REGLES ET CLASSEMENT

Composition des équipes de 4 joueurs dans l'ordre des index.

Une tolérance de 0.9 point d'index est acceptée entre les joueurs d'une même équipe.

Exemple : Dans une équipe de 4 joueurs, vous disposez des index suivants :

- 12,5 ... 12,9 ... 14,2 et 16,8.

- Le joueur 12,9 peut être désigné par son Capitaine pour jouer en n° 1 et le joueur 12,5 en n°2 (écart inférieur à 0,9 point d'index).

La décision de l'ordre des 4 joueurs doit être figée au départ du 1^{er} trou et confirmée par le remplissage de votre feuille de match avec l'ordre des joueurs. L'ordre de ces joueurs sera conservé jusqu'à la fin de la rencontre (Doubles et simples)

L'inversion des joueurs en fonction de cette tolérance d'index n'est pas possible au départ des simples.

Formule de jeu : MATCH-PLAY.

- 9 premiers trous en FOURSOME par équipe

- 9 derniers trous en simple.

Départs :

Repères arrière pour la division 1

Repères avant pour la division 2 (Expérimentation 2024 => Bilan en fin de saison)

Repères avant pour les divisions 3 et 4.

Précisions sur l'HONNEUR : S'agissant de Match-Play le tirage au sort effectué par les Capitaines d'équipes en début de rencontre permet au gagnant de choisir s'il prend l'honneur au départ ou s'il donne l'honneur du départ à son adversaire du jour.

L'honneur s'appliquera au départ des doubles et au départ des simples pour l'ensemble de l'équipe.

L'index des joueurs ne rentre pas en considération pour les Simples, c'est l'Honneur des doubles qui est maintenu dans le cadre d'un Match-Play.

REGLES ET CLASSEMENT (SUITE)

Dans le cas de clubs représentés dans plusieurs divisions de Ligue :

L'ordre des index doit être respecté. Une tolérance de 2,5 points d'index est toutefois acceptée entre 2 équipes.

Il n'y a pas obligation de faire remonter les équipes vers le haut dans le cas où une équipe est incomplète et se trouve face à un forfait. Cependant, il ne peut y avoir descente de joueurs habituels de la division concernée et devenus disponibles vers une division inférieure ou vers le Championnat Départemental de la Zone Ouest ou de la Zone Est.

IMPORTANT : En cas de participation des joueurs d'une équipe de Ligue forfait ou disponible en raison du forfait de son adversaire, à une épreuve du Championnat Départemental, le Capitaine des Jeux s'engage à prévenir le responsable du Golf d'Entreprise du CD 44 ou du CD 49 pour prise en compte de leur score conformément aux règlements du Championnat Départemental.

Dans le cas du forfait d'un joueur, il y a systématiquement remontée des joueurs restants de l'équipe vers le haut. En cas de non-application, le score réalisé sera annulé et l'équipe disqualifiée par forfait.

Exemple : Sur une équipe de 4 joueurs, le joueur positionné en n°1 est forfait le jour de l'épreuve, le joueur classé n°2 devra faire équipe avec son n°3 qui prend la place de n°2. Le n°4 devient n°3, il perd son match en Foursome en raison du forfait, puis rencontrera le joueur classé en n°3 de l'équipe adverse pour disputer le point du match-play simple. Le joueur 4 de la partie adverse n'a plus d'adversaire.

ATTRIBUTION des POINTS par MANCHE :

Victoire	:	5 points
Nul	:	4 points
Défaite	:	3 points
Forfait équipe	:	0 point

Règles particulières :

Absence d'un joueur	:	moins 1 point sur le classement général.
Absence de 2 joueurs	:	moins 2 points sur le classement général.
Absence de 3 ou 4 joueurs	:	Forfait de l'équipe = 0 point au général.

REGLES ET CLASSEMENT - DEPARTAGE

En fin de championnat, en cas d'égalité pour l'accession en division supérieure ou de descente en division inférieure, le départage s'effectue comme suit :

1 - le point-*average* particulier (résultat de la rencontre des 2 équipes concernées lors de leur face à face) est pris en compte.

2 - en cas de nouvelle égalité, prise en compte du point-*average* général de la rencontre (en appliquant le nombre de points correspondants) :

1/0 = 0,5	3/2=2
2/0=1	4/3=3
2/1 = 1,5	5/4=4 etc...

3 - en cas de nouvelle égalité, prise en compte du point-*average* général (nombre de points net)

4 - en cas de nouvelle égalité, Play Off le samedi qui suit la dernière manche avec le choix d'au moins 2 joueurs par équipe concernée parmi les 4 joueurs qui composaient les 2 équipes lors de la dernière manche. La compétition de départage se déroulera sur le même parcours que la dernière manche avec 9 trous en Foursome et 9 trous en simple.

REGLES ET CLASSEMENT - SUITE

Pour la division 1 : L'équipe classée 1^{ère} est sacrée Championne de Ligue GE. Le dernier redescend en 2^{ème} division.

Pour la division 2 : L'équipe 1^{ère} accède à la 1^{ère} division la saison suivante, les 2 derniers descendent en 3^{ème} division l'un en poule A et l'autre en poule B.

Pour la division 3 : Les premiers de chacune des 2 poules accèdent à la 2^{ème} division.

Les 2 derniers de chaque poule de D3 descendent en 4^{ème} division. Ces 4 équipes seront réparties sur les 4 poules de division 4.

Pour la division 4 : Les premiers de chacune des 4 poules de D4 accèdent à la division supérieure D3. Ces 4 équipes seront réparties sur les 2 poules de la D3. Les derniers de chaque poule rejoindront les championnats départementaux respectifs (Zone Ouest ou zone Est) **(Se référer au Vadémécum des CD de chaque zone)**

Brassage : Il a été adopté le principe d'un brassage des équipes à la fin de chaque saison. Un tirage au sort des équipes qui se maintiennent dans leurs divisions sera fait, en fin de saison, par le Délégué de Ligue pour mélanger la composition des groupes d'Associations de Golf Entreprise dans chaque poule des divisions 3, 4.

Réclamations : Toute réclamation doit être formulée au Délégué de Ligue dans les délais prévus au règlement fédéral ou au plus tard, le mardi qui suit la compétition.

LE TROPHEE 36+

Le Trophée 36+ est délégué, pour la saison 2024, aux comités départementaux.

Ce Trophée, et son règlement, reste sous *responsabilité de la Ligue.*

COMPOSITION DES DIVISIONS EN 2024

Golf Entreprise - Ligue des Pays de la Loire Répartition des 4 Divisions

1ère Division	4ème Division Poule A
2F OPEN 49 ASPTT CSAD 49 AS CHU Nantes ASGEN ASMN Nantes	AGJSEP THALES ASAA ORANGE MLK ESCAAM CE MMA Le Mans
2ème Division	4ème Division Poule B
FAST 44 ASPTT-2 ASLAN 2F OPEN 44 PGA Police Airbus Nantes	Airbus St Nazaire MANITOU-2 ALC44-2 ASLAN-2 ASCEMA ASMN Nantes-2
3ème Division Poule A	4ème Division Poule C
SOREGOR Sport AS TONUS SGTD Total ASCM Nantes 2F OPEN 85 2F OPEN 44-2	2F OPEN 49-2 SOREGOR Sport-2 Airbus Nantes-2 ATSCAF 44-2 ATSCAF 49 USAC
3ème Division Poule B	4ème Division Poule D
ST Golf ASGESNA ATSCAF 44 ALC 44 2F OPEN 85-2 MANITOU	AGJSEP-2 2F OPEN 85-3 Airbus Nantes-3 ASCAEN COSTA PGA Police-2

*Un grand merci à ces 48 équipes pour leur engagement dans ce championnat.
Merci de faire vivre le Golf d'Entreprise sur notre Ligue !*

Le Délégué...

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

Les Championnats Départementaux GE sont sous la responsabilité des Comités Départementaux.

2 zones sont définies :

- Zone Ouest qui couvre les Départements 44 et 85 sous la responsabilité du Comité Départemental de Loire-Atlantique.
- Zone Est qui couvre les Départements du 49, 53 et 72 sous la responsabilité du Comité Départemental du Maine et Loire.

Conformément aux règles de la Commission Sportive de la Ligue, chaque Comité Départemental définit ses règles de fonctionnement, choisit les sites de compétition, gère les rencontres, l'élaboration et la publication des résultats.

Il est recommandé que les Comités Départementaux maintiennent une cohérence dans leur règlement afin de pouvoir gérer au mieux les montées dans le Championnat de Division Supérieure (DD1) et/ou vers les championnats de Ligue (DR4). Cf règlement des CDs (44 et 49).

Pour toute inscription ou information complémentaire concernant le Championnat Départemental GE, contacter le correspondant Golf d'Entreprise de votre Département.

Comité Départemental 44 :	Dominique PEUREY	entreprise@cdgolf44.fr
Comité Départemental 49 :	Laurent FRANCOIS	cd49ge@gmail.com

Liste des Associations Golf Entreprise de la Ligue selon leur comité départemental

COMITE DEPARTEMENTAL 44 Départements 44 et 85 Zone Ouest	COMITE DEPARTEMENTAL 49 Départements 49, 53 et 72 Zone Est
2FOPEN-44 2FOPEN-85 AGJSEP Airbus Nantes Airbus ST NAZ ALC44 Alliance CM Golf AS PROGINOV ASAA ASBPGO ASC Indret ASCAEN ASCM Nantes ASGEN ASGESNA ASLAN Golf ASMN ASPEiN ASPTT Nantes ATSCAF 44 BNP Paribas CACCO CE BPL CGI CHU Nantes CIC Ouest COSTA Esprit Frais FAMAT IBM Nantes KCG Manitou ORANGE GOLF NANTES RACC SGTD THALES TONUS	2FOPEN-49 ASCEMA GOLF ASCM MABN AGCMA ATSCAF 49 CE MMA CG La Mayenne CSAD Angers CSAD PNM La Flèche ESCAAM GECA PGA Police Soregor Sports ST Golf USAC Angers VALEO

CAHIER DES CHARGES POUR LES DIRECTEURS DE GOLF

CHAMPIONNAT DU GOLF D'ENTREPRISE DES 4 DIVISIONS DE LA LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE

CONFIRMATION D'INSCRIPTION D'UNE COMPETITION DE LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE - GOLF D'ENTREPRISE -

Cahier des charges

A l'attention de la Direction du Golf de

Madame, Monsieur,

Suite à notre échange de ce jour, je vous confirme :

- La date du **jj/mm/aaaa** pour organiser une manche de championnat de ligue Golf Entreprise (Divisions 1-2-3 ou 4)
- Formule de jeu : 9 trous en Foursome et 9 trous en match-play simple par parties de 4.
- Nombre de compétiteurs : 96.
- Practice : disponible dès 8H30, à la charge des joueurs.
- Départs : de 9H à 10H50 simultanément des trous n° 1 et n°10.
- Terrain libéré vers 13h15 - 13h30 environ.
- Départs au repère arrière pour les divisions 1 & 2.
- Départs au repère avant pour les divisions 3 et 4.
- Tarif du green-fee : **xx€xx** (Sauf abonnés)
- Règlement des greens-fees par les capitaines d'équipes engagées, factures à remettre aux responsables des clubs engagés. Tout club n'ayant pas acquitté les greens-fees sur place se voit disqualifié de la manche (l'AS en charge du Recording informera le délégué de ligue et la Direction du Golf). Nous demandons de privilégier les paiements groupés par association pour simplifier le travail de l'accueil du Golf.
- Gestion de la compétition : transparente pour le club d'accueil, les horaires de départs sont connus dès le début de saison par les Associations Golf Entreprise, la collecte des résultats est prise en charge par l'Association Sportive Golf Entreprise en charge du recording via nos feuilles de rencontres.

Cette AS, en charge du Recording pour cette manche, sera annoncée lors de la diffusion du Vadémécum, sur le site de la ligue (courant décembre). Elle devra, aussi, s'assurer, auprès de l'accueil, que tous les paiements ont bien été effectués.

Un mail de rappel sera transmis, environ 3 à 4 semaines avant le jour de la compétition, contenant les informations d'organisation.

Pour tout complément d'information, ne pas hésiter à me contacter :

Le Délégué de Ligue
Eric BAHUAUD
06 03 30 27 21

Dans l'attente d'une confirmation de votre part pour officialiser mon calendrier 2024

Merci d'avance de votre accueil,

Cordialement.

Le Délégué de Ligue

Calendrier des compétitions GE 2024



Calendrier 2024 – Golf Entreprise

Epreuves Fédérales

Coupe de France des Présidents d'AS GE	23 mars	Golf de Rebetz (60)
Championnat par équipe de Pitch & Putt	13-14 avril	Golf de La Rochelle (17)
Championnat 2 ^{ème} division GE	2-5 mai	Golf de Rennes St Jacques (35)
Championnat Promotion GE	2-4 mai	Golf de Limère (45)
Coupe de France par équipe	6-8 septembre	Golf de La Bresse (01)
Championnat Fédéral Ind/Equipe.	31 août - 1 ^{er} septembre	Golf de St Malo (35)

Epreuves de la Ligue des Pays de la Loire

Coupe de l'Ouest	Ligues Bretagne & PDL	2 mars	St Cast le Guildo
Coupe des Présidents ASGE PDL	Ligue Pays de la Loire	10 février	Ile d'Or

Qualification Coupe de France, Championnat Individuel, Pitch & Putt

1 ^{ère} manche	Ligue Pays de la Loire	18 mai	Savenay
2 ^{ème} manche	Ligue Pays de la Loire	19 mai	Nantes Erdre
Qualif. Chpt P&P GE	Ligue Pays de la Loire	17 février	Ile d'Or

Championnat Ligue Divisions 1, 2 ET 3

1 ^{ère} manche	PGA Police	30 mars	Angers Mauvrets
2 ^{ème} manche	ASPTT	20 avril	Pornic
3 ^{ème} manche	ASLAN	15 juin	St Jean de Monts
4 ^{ème} manche	ASPEIN	21 septembre	Carquefou
5 ^{ème} manche	CSAD49	5 octobre	Sablé Solesmes

Championnat Ligue Division 4

1 ^{ère} manche	ESCAAM	30 mars	Cholet
2 ^{ème} manche	MANITOU	20 avril	Avrillé
3 ^{ème} manche	THALES	15 juin	Baugé
4 ^{ème} manche	ORANGE	21 septembre	Nantes Erdre
5 ^{ème} manche	ASAA	5 octobre	Ile d'Or

Championnats Départementaux (zone ouest et est)

	DATES	CD 44 - 85	CD 49 - 53 - 72
1 ^{ère} manche	30 / 03	Nantes Vigneux	Avrillé
2 ^{ème} manche	20 / 04	Nantes Erdre	Baugé
3 ^{ème} manche	15 / 06	La Domangère	Cholet
4 ^{ème} manche	21 / 09	Ile d'Or	Angers Mauvrets
5 ^{ème} manche	05 / 10	Carquefou	Le Mans Sargé

Tableau des rencontres Divisions 1, 2 & 3 – 2024

Tableau des rencontres de 2024 pour les 1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} Divisions												
Manche	Division 1		Trou 1	Division 2		trou 10	Division 3 Poule A		Trou 1	Division 3 Poule B		Trou 10
Manche 1 30 mars 2024 Angers Mauvrets Club Organisateur PGA Police	ASGEN	2F OPEN 49	9h00 9h10	PGA Police	FAST 44	9h00 9h10	2F OPEN 85	SOREGOR Sport	10h00 10h10	2F OPEN 85-2	ST Golf	10h00 10h10
	AS CHU Nantes	ASPTT	9h20 9h30	2F OPEN 44	ASPTT-2	9h20 9h30	ASCM Nantes	AS TONUS	10h20 10h30	ALC 44	ASGESNA	10h20 10h30
	CSAD 49	ASMN Nantes	9h40 9h50	ASLAN	Airbus Nantes	9h40 9h50	SGTD Total	2F OPEN 44-2	10h40 10h50	ATSCAF 44	MANITOU	10h40 10h50
Manche 2 20 avril 2024 Pornic Club Organisateur ASPTT	ASPTT	CSAD 49	9h00 9h10	ASPTT-2	ASLAN	9h00 9h10	AS TONUS	SGTD Total	10h00 10h10	ASGESNA	ATSCAF 44	10h00 10h10
	2F OPEN 49	AS CHU Nantes	9h20 9h30	FAST 44	2F OPEN 44	9h20 9h30	SOREGOR Sport	ASCM Nantes	10h20 10h30	ST Golf	ALC 44	10h20 10h30
	ASMN Nantes	ASGEN	9h40 9h50	Airbus Nantes	PGA Police	9h40 9h50	2F OPEN 44-2	2F OPEN 85	10h40 10h50	MANITOU	2F OPEN 85-2	10h40 10h50
Manche 3 15 juin 2024 St Jean de Monts Club Organisateur ASLAN	CSAD 49	2F OPEN 49	9h00 9h10	ASLAN	FAST 44	9h00 9h10	SGTD Total	SOREGOR Sport	10h00 10h10	ATSCAF 44	ST Golf	10h00 10h10
	ASPTT	ASMN Nantes	9h20 9h30	ASPTT-2	Airbus Nantes	9h20 9h30	AS TONUS	2F OPEN 44-2	10h20 10h30	ASGESNA	MANITOU	10h20 10h30
	AS CHU Nantes	ASGEN	9h40 9h50	2F OPEN 44	PGA Police	9h40 9h50	ASCM Nantes	2F OPEN 85	10h40 10h50	ALC 44	2F OPEN 85-2	10h40 10h50
Manche 4 21 septembre 2024 Carquefou Club Organisateur FAST 44	ASMN Nantes	AS CHU Nantes	9h00 9h10	Airbus Nantes	2F OPEN 44	9h00 9h10	2F OPEN 44-2	ASCM Nantes	10h00 10h10	MANITOU	ALC 44	10h00 10h10
	2F OPEN 49	ASPTT	9h20 9h30	FAST 44	ASPTT-2	9h20 9h30	SOREGOR Sport	AS TONUS	10h20 10h30	ST Golf	ASGESNA	10h20 10h30
	ASGEN	CSAD 49	9h40 9h50	PGA Police	ASLAN	9h40 9h50	2F OPEN 85	SGTD Total	10h40 10h50	2F OPEN 85-2	ATSCAF 44	10h40 10h50
Manche 5 5 octobre 2024 Sablé Solesmes Club Organisateur CSAD 49	AS CHU Nantes	CSAD 49	9h00 9h10	2F OPEN 44	ASLAN	9h00 9h10	ASCM Nantes	SGTD Total	10h00 10h10	ALC 44	ATSCAF 44	10h00 10h10
	ASMN Nantes	2F OPEN 49	9h20 9h30	Airbus Nantes	FAST 44	9h20 9h30	2F OPEN 44-2	SOREGOR Sport	10h20 10h30	MANITOU	ST Golf	10h20 10h30
	ASPTT	ASGEN	9h40 9h50	ASPTT-2	PGA Police	9h40 9h50	AS TONUS	2F OPEN 85	10h40 10h50	ASGESNA	2F OPEN 85-2	10h40 10h50

Tableau des rencontres Divisions 4 - 2024

Tableau des rencontres de 2024 pour la 4 ^{ème} Division												
Manche	Division 4 Poule A		Trou 1	Division 4 Poule B		trou 10	Division 4 Poule C		Trou 1	Division 4 Poule D		Trou 10
Manche 1 30 mars 2024 Cholet Club Organisateur ESCAAM	ESCAAM	AGJSEP	9h00 9h10	ASCEMA	Airbus St Nazaire	9h00 9h10	ATSCAF 49	2F OPEN 49-2	10h00 10h10	COSTA	AGJSEP-2	10h00 10h10
	ORANGE MLK	THALES	9h20 9h30	ASLAN-2	MANITOU-2	9h20 9h30	ATSCAF 44-2	SOREGOR Sport-2	10h20 10h30	ASCAEN	2F OPEN 85-3	10h20 10h30
	ASAA	CE MMA Le Mans	9h40 9h50	ALC44-2	ASMN Nantes-2	9h40 9h50	Airbus Nantes-2	USAC	10h40 10h50	Airbus Nantes-3	PGA Police-2	10h40 10h50
Manche 2 20 avril 2024 Avrillé Club Organisateur MANITOU	THALES	ASAA	9h00 9h10	MANITOU-2	ALC44-2	9h00 9h10	SOREGOR Sport 2	Airbus Nantes-2	10h00 10h10	2F OPEN 85-3	Airbus Nantes-3	10h00 10h10
	AGJSEP	ORANGE MLK	9h20 9h30	Airbus St Nazaire	ASLAN-2	9h20 9h30	2F OPEN 49-2	ATSCAF 44-2	10h20 10h30	AGJSEP-2	ASCAEN	10h20 10h30
	CE MMA Le Mans	ESCAAM	9h40 9h50	ASMN Nantes-2	ASCEMA	9h40 9h50	USAC	ATSCAF 49	10h40 10h50	PGA Police-2	COSTA	10h40 10h50
Manche 3 15 juin 2024 Bougé Club Organisateur THALES	ASAA	AGJSEP	9h00 9h10	ALC44-2	Airbus St Nazaire	9h00 9h10	Airbus Nantes-2	2F OPEN 49-2	10h00 10h10	Airbus Nantes-3	AGJSEP-2	10h00 10h10
	THALES	CE MMA Le Mans	9h20 9h30	MANITOU-2	ASMN Nantes-2	9h20 9h30	SOREGOR Sport 2	USAC	10h20 10h30	2F OPEN 85-3	PGA Police-2	10h20 10h30
	ORANGE MLK	ESCAAM	9h40 9h50	ASLAN-2	ASCEMA	9h40 9h50	ATSCAF 44-2	ATSCAF 49	10h40 10h50	ASCAEN	COSTA	10h40 10h50
Manche 4 21 septembre 2024 Nantes Erdre Club Organisateur ORANGE MLK	CE MMA Le Mans	ORANGE MLK	9h00 9h10	ASMN Nantes-2	ASLAN-2	9h00 9h10	USAC	ATSCAF 44-2	10h00 10h10	PGA Police-2	ASCAEN	10h00 10h10
	AGJSEP	THALES	9h20 9h30	Airbus St Nazaire	MANITOU-2	9h20 9h30	2F OPEN 49-2	SOREGOR Sport-2	10h20 10h30	AGJSEP-2	2F OPEN 85-3	10h20 10h30
	ESCAAM	ASAA	9h40 9h50	ASCEMA	ALC44-2	9h40 9h50	ATSCAF 49	Airbus Nantes-2	10h40 10h50	COSTA	Airbus Nantes-3	10h40 10h50
Manche 5 5 octobre 2024 Ile d'Or Club Organisateur ASAA	ORANGE MLK	ASAA	9h00 9h10	ASLAN-2	ALC44-2	9h00 9h10	ATSCAF 44-2	Airbus Nantes-2	10h00 10h10	ASCAEN	Airbus Nantes-3	10h00 10h10
	CE MMA Le Mans	AGJSEP	9h20 9h30	ASMN Nantes-2	Airbus St Nazaire	9h20 9h30	USAC	2F OPEN 49-2	10h20 10h30	PGA Police-2	AGJSEP-2	10h20 10h30
	THALES	ESCAAM	9h40 9h50	MANITOU-2	ASCEMA	9h40 9h50	SOREGOR Sport 2	ATSCAF 49	10h40 10h50	2F OPEN 85-3	COSTA	10h40 10h50